

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 30 mars 2021

Date 30 mars 2021

Année scolaire : 2020 / 2021
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 12 mars 2021
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : Mme BIRAUD
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

1-1- Calendrier estival 2020 (annexe 1)

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

2-1- Liste des fournitures (annexe 2)

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1- Compte financier 2020 (annexe 3 et 4)

3-2- Contrats et conventions

3-3- Forfait mobilité durable

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

Calendrier estival 2021 (annexe 1)

Liste des fournitures pour la rentrée 2021 (annexe 2)

Rapport du chef d'établissement sur le compte financier 2020 (annexe 3)

Rapport de l'agent comptable sur le compte financier de l'exercice 2020 (annexe 4)

FEUILLE D'ÉMARGEMENT
Séance 30 mars 2021

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✘		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✘		
	CPE	DUPONT Julien	✘		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✘		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	Excusée		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		COLIN Josette	Excusée		
		GABORIT Bernard	Excusé		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	DELMARLE Théo	✘		
		DUBUISSON Aurélie	✘	LE LANNOU Marie-Anne	✘
		DUMAY Aurore	✘		
		GUILLARD François	✘		
		MILLOT Julie	✘		
		RINGUET Elizabeth	✘		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAULD Sylvie	✘		
		CLEMENT Anita	Excusée		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	AUVIN Laurent	Excusé		
		COLASSON Sandra	✘		
		DA SILVA Antonio	Excusé	DA SILVA Stéphanie	✘
		DENIBEAU Béatrice	Excusée	CAPERAN Stéphane	✘
		RAGEAU Marie	✘		
		VUARNESSON Éric	✘		
	Elèves	BOUTEILLE Victor	✘		
		DUBOIS Shanice	Excusée		

Préambule.

La séance débute à 18h11, le quorum étant atteint avec 13 connectés.

Désignation du secrétaire de séance.

Mme BIRAUD, seule représentante des personnels ATOSS, est désignée secrétaire de séance en fonction du planning établi lors du CA du 26 novembre dernier.

Adoption du PV du CA du 26/11/2020.

Aucune remarque.

Présents : 13 Abstention : 1 Nul ou blanc : 1 Contre : 0 Pour : 12

Se connectent ensuite Mme PECRIAUX (18h17), M. DUPONT (18h19), M. GUILLARD (18h20).

Adoption de l'ordre du jour.

M. JADEAU propose la modification du point 1-1 puisqu'il y a une erreur de date (il faut lire calendrier estival 2021 et non 2020) et 2 ajouts : un point 2-2 consacré à la présentation d'une initiative d'élève et un point 3-4 pour un don du FSE.

Présents : 16 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 16

Mme RAGEAU (18h24) puis Mme DUBUISSON (18h28) se connectent. Mme LE LANNOU, suppléante, qui s'était connectée pour que le quorum puisse être atteint, se déconnecte alors.

Pour libérer plus rapidement Mme MOISSON, agent comptable invitée pour présenter le compte financier, M. JADEAU propose de commencer par ce point.

III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (1^{ère} partie).

3-1- Compte financier 2020 (annexes 4 et 5).

Dans un premier temps M. JADEAU liste les points de son rapport financier qui lui semblent importants à relever : l'impact de la pandémie sur les activités pédagogiques et éducatives du collège ; son impact financier : plus de 7 700€ dépensés à ce titre ; les investissements dans le numérique, complétés par la dotation départementale, qui seront amplifiés en 2021 ; le développement de nos efforts en matière de restauration d'origine locale et bio.

Mme MOISSON évoque dans un 2^{ème} temps les résultats de cette année exceptionnelle. Le résultat net est déficitaire, - 10 927.24 € répartis comme suit : -12 453.50 pour le service général et +1 526.26 pour le SRH. Ce déficit est ramené à - 6 723.34 € lorsque l'on neutralise l'amortissement des biens. Le patrimoine de l'établissement est vieillissant avec des biens amortis depuis longtemps.

Mme MOISSON parle ensuite de l'incidence de ce résultat sur le fond de roulement, impacté également par les prélèvements sur les réserves de l'établissement pour financer les investissements (- 5 334.08 €), qui se réduit à 73 912.72 € soit 98 jours de fonctionnement que l'on peut réduire à 93 jours si l'on compare à l'exercice comptable 2019 car en 2020 les dépenses de viabilisation ont diminué en raison de la fermeture exceptionnelle du collège.

L'autonomie financière de l'établissement est également impactée par le taux de non recouvrement des créances (7.42 %), principalement des créances des familles. Au 31 décembre, ces dernières doivent 10 899.59 € dont près de 2 500 € de créances contentieuses. Cette situation qualifiée par Mme MOISSON de générale à tous les établissements obère notre autonomie financière qui ne s'élève qu'à 58 692.77 €.

Enfin, pour terminer, Mme MOISSON liste les reliquats de subventions qui s'élèvent à plus de 10 000 €. Cette somme est pour partie déjà intégrée au budget 2021 ou constituée de subventions fléchées (fonds social, crédits globalisés servant à l'achat de manuels scolaires, des livrets de correspondance ou droit de reprographie).

Adoption du compte financier :

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

Adoption de l'affectation des résultats :

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

1-1- Calendrier estival 2021 (annexe 1).

M. JADEAU présente le calendrier en insistant sur la suppression des EDT le vendredi 2 juillet (correction du DNB) et les lundi 5 et mardi 6 juillet (préparation de l'année scolaire 2021-2022 en équipe). L'accueil des élèves sera assuré et un recensement des vœux des familles sera effectué en juin. M. DUPONT souhaite que l'on précise sur ce dernier que les élèves seront encadrés par la vie scolaire sur ces 3 jours.

L'autre point à noter dans ce calendrier est l'organisation décalée de la rentrée.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

II- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE.

2-1- Liste des fournitures pour la rentrée 2021 (annexe 2).

M. JADEAU présente la liste simplifiée qu'il a souhaité et sa principale interrogation : doit-on inclure ou non le workbook dans la liste ?

Ces 2 dernières années, cet outil était acheté par le collège et distribué aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. Comme il s'agit d'une fourniture individuelle que les élèves conservent, elle peut être imputée aux familles.

Néanmoins, pour des raisons d'équité, M. JADEAU ne plaide pas pour cette solution, le prix global de cet achat étant supportable pour le collège (5.55 € l'unité x le nombre attendu d'élèves – 129 sur les 2 niveaux concernés – soit un coût total estimé de 715.96 €). Il propose donc de retirer le workbook de la liste initiale.

Mme COLASSON propose que l'APE participe à l'achat des workbook.
La liste ainsi finalisée est soumise au vote.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

2-2- Présentation d'une initiative d'élève.

Mme DUBUISSON présente le projet d'une élève de 3^{ème} qui a demandé au chef d'établissement l'autorisation d'organiser une journée autour de la déconstruction des stéréotypes de genres et sexistes.

Ayant obtenu son feu vert, elle a rassemblé autour d'elle des enseignants et des élèves intéressés par sa démarche pour construire ce temps avec l'intervention de la compagnie *Théâtre au corps*, des ateliers etc.

Mme PECRIAUX évoque un conférencier argentin dont elle se propose de communiquer les coordonnées, M. DUPONT précise que l'essentiel des ateliers s'appuiera sur les ressources internes, sur des thèmes variés (jouets, dessins animés, pub, image du corps, métiers...) pour une réflexion entre pairs.

III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (2^{ème} partie).

3-2- Contrats et conventions.

Mme PALEZIS présente les 2 contrats pour lesquels elle demande au CA d'autoriser le chef d'établissement à les signer.

Il s'agit d'abord de l'équipement téléphonique de l'ascenseur dont le système analogique est obsolète et est à remplacer par un kit GSM dont l'entretien par la société OTIS coûtera au collège 130.80 € TTC par an.

Le collège va ensuite procéder à un renouvellement de photocopieur (administration et technologie) et à un redéploiement interne (administration vers CDI) puisque le contrat du photocopieur du CDI arrive à son terme fin août. L'ensemble de ce mouvement confié à la société SFERE BUREAUTIQUE engendrera un surcoût de 317.40 € TTC par trimestre (entretien + coût copies + coût fournitures) pour un total de 915.45 € par trimestre.

Adoption du contrat OTIS.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

Adoption du contrat SFERE BUREAUTIQUE.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

3-3- Forfait de mobilité durable.

Il s'agit d'un forfait de 200 €/an versé pour accompagner les agents qui se déplacent de leur domicile à leur lieu de travail à vélo ou en co-voiturage au moins 100 jours/an (durée modulable en fonction de la quotité de temps de travail).

Le CA doit décider de l'adhésion de l'établissement à ce dispositif pour que les agents employés par l'EPL, c'est-à-dire les AED, puissent en bénéficier.

Les personnels d'Etat sont pris en charge par les services académiques, les AESH par l'établissement mutualisateur ou la DSDEN, les agents techniques territoriaux par le département.

Adhésion au dispositif.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

3-4- Don du FSE.

Mme PALEZIS explique qu'il s'agit de régulariser par un don de 48 € la participation du FSE au financement du *Big Challenge 2021* puisqu'il existait un différentiel entre le coût d'inscription annoncé et le coût réel. Le don initial de 40 € est donc insuffisant.

Autorisation de percevoir un don de 48 € du FSE.

Présents : 17 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 17

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

La secrétaire de séance,
Mme BIRAUD



Le Président,
M. JADEAU

